



Octobre 2020

N°31

VIVRE À RILHAC

Bulletin municipal de Rilhac-Rancon



L'édito



Chers rilhacois, chères rilhacoises,

C'est avec une fierté non dissimulée que je vous adresse mon premier édito de Maire. Car le 28 juin, les résultats ont montré que vous souhaitiez accorder votre confiance à une nouvelle équipe, dont j'étais la tête de liste. Elue Maire de votre commune depuis le 3 juillet, je vous en remercie très sincèrement, au nom de toute mon équipe.

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, nous devons maintenant répondre à vos attentes. Car la vie municipale continue, malgré ce que nous traversons. J'imagine que vous pouvez déjà constater notre dynamisme et notre présence sur le terrain.

La solidarité est essentielle selon moi, elle sera un crédo de mon mandat. Je m'y étais engagée pendant ma campagne et ne compte pas y déroger. Elle est associée à d'autres principes que je souhaite vous rappeler : la justice sociale, le respect de l'environnement, la démocratie participative, la sérénité. Tout cela ne se fera pas sans une démarche transparente avec tous les rilhacois. Elle est indispensable, à plus d'un titre. Afin que vous participiez à notre politique, que vous la compreniez, que vous adhériez à nos décisions.

Je m'engage dans une politique plurielle, fondée sur la transparence et le soutien. Car notre population en a plus que jamais besoin. Nous engagerons ainsi une réflexion pour toutes et tous, des jeunes aux seniors, fondée sur la mixité sociale, la solidarité et la proximité. Au travers de notre détermination, nous souhaitons développer nos services, assurer leur qualité, leur continuité, tout en réfléchissant à une politique financière d'économie et de justice fiscale. C'est un enjeu et je l'assume.

Pour cela, mes premières initiatives, en accord avec la majorité, sont de réaliser un diagnostic municipal complet. Il est en cours et je ne manquerai pas de vous tenir informé(e)s. Nous avons aussi lancé une large réflexion sur les projets portés par l'équipe municipale précédente, notamment le projet de Halle des sports, la construction de logements sociaux ou encore le développement du pumtrack. Ces dossiers doivent être revus en profondeur car ils sont très attendus et engageant durablement et financièrement notre commune.

Vous l'aurez compris, tout au long de ce mandat, vous pourrez compter sur moi pour être à vos côtés et tenir mes engagements.

Soyons solidaires, respectons les gestes barrières et protégeons-nous collectivement.

Bien à vous.

**La Maire.
Nadine BURGAUD**

VIVRE A RILHAC - Bulletin municipal de la commune de Rilhac-Rancon

Directeur de publication : Nadine BURGAUD

Conception et réalisation : Service communication

Photos : Mairie (sauf mention contraire)

Impression : imprimerie européenne

Crédits freepick



Vie municipale

Présentation du nouveau conseil municipal

Le Maire et ses adjoints



Nadine BURGAUD
Maire

Présidente de l'ensemble des commissions municipales.

Autres délégations :

- Déléguée suppléante au CIMD.
 - Représentante Delta Plus et SELI
- Instances Limoges Métropole :
CA ATEC, CA office de tourisme, CA mission locale
Bureau AMF87, Commission paritaire SEHV, CA centre de gestion



François POIRSON
1er Adjoint

Vice-président de la commission :

Relations Limoges Métropole, économie et professionnels, déchets.

Membres des commissions :

Finances
Affaires sociales et animation culturelle du territoire.

Autre délégation :

Représentant du SEHV

Instances Limoges Métropole :

Régie de l'Abattoir de Limoges Métropole STCLM (Société de Transports en Commun de Limoges Métropole) Investissement Territorial Intégré (Fonds Européens)
Conseil de Développement de Limoges Métropole SIEPAL



Aurélie THEVENOT
2ème Adjointe

Vice-présidente de la commission :

Personnel, organisation, urgences sanitaires.

Membre des commissions :

- Relations Limoges Métropole, économie et professionnels, déchets;
- Communication, démocratie participative;
- Appel d'offres (suppléante).

Autre délégation :

Correspondante défense et correspondante pandémie.



Olivier TERRAZ
3ème Adjoint

Vice-président de la commission :

Vie scolaire, enfance, jeunesse.

Membre des commissions :

- Finances;
- Urbanisme, travaux, sécurité, environnement, développement durable;
- Appel d'offres (suppléant).



Brigitte SIMONNEAU
4ème Adjointe

Vice-présidente de la commission :

Affaires sociales et animation culturelle du territoire.

Membre des commissions :

- Urbanisme, travaux, sécurité, environnement, développement durable;
- Vie associative et animation sportive du territoire;
- Personnel, organisation, urgences sanitaires;
- Appel d'offres (suppléante);
- Membre du conseil d'administration du CCAS.

Autre délégation :

Déléguée titulaire au CIMD.



Patrice CHAUVET
5ème Adjoint

Vice-président de la commission :

Urbanisme, travaux, sécurité, environnement, développement durable.

Membre des commissions :

- Finances;
- Personnel, organisation, urgences sanitaires;
- Appel d'offres (titulaire).

Autre délégation :

Représentant du SEHV.



Marie-Jo LABERGÈRE
6ème Adjointe

Vice-présidente de la commission :

Finances.

Membre des commissions :

- Personnel, organisation, urgences sanitaires;
- Membre du conseil d'administration du CCAS

Autre délégation :

Titulaire de la commission intercommunale des impôts directs.



Julien CHALANGEAS
7ème Adjoint

Vice-président de la commission :

Vie associative et animation sportive du territoire.

Membre des commissions :

- Vie scolaire, enfance, jeunesse;
- Communication, démocratie participative.

Les conseillers délégués :



David FRETILLE
*Conseiller délégué
Conseil Municipal
des Jeunes*

Membre des commissions :

- Vie Scolaire enfance, jeunesse;
- Vie associative et animation sportive du territoire;
- Communication, démocratie participative;



Cyrille CHAUVET
*Conseiller délégué
aux sports*

Membre des commissions :

- Vie associative et animation sportive du territoire;
- Finances;
- Affaires sociales et animation culturelle du territoire.
- Membre du conseil d'administration du CCAS.



Michel BAUDU
*Conseiller délégué
environnement,
chemins de rando-
nées*

Membre des commissions :

- Urbanisme, travaux, sécurité, environnement, développement durable.
- Relations Limoges Métropole, économie et professionnels, déchets;
- Communication, démocratie participative;
- Appel d'offres (titulaire).



Fatima BOUKILI
*Conseiller délégué
RAM - crèche*

Membre des commissions :

- Vie Scolaire enfance, jeunesse;
- Affaires sociales et animation culturelle du territoire.
- Membre du conseil d'administration du CCAS.



David BARLET
*Conseiller délégué Commission communication,
démocratie participative.*

Membre des commissions :

- Personnel, organisation, urgences sanitaires;

Les conseillers :



Ingrid DELHOMENIE

Membre des commissions :

- Affaires sociales et animation culturelle du territoire.
- Vie associative et animation sportive du territoire;
- Membre du conseil d'administration du CCAS.



Chloé RESTOUEIX

Membre des commissions :

- Vie scolaire, enfance, jeunesse
- Communication, démocratie participative;



Murielle COTTIER

Membre des commissions :

- Vie Scolaire enfance, jeunesse;
- Vie associative et animation sportive du territoire;



Aurore BOUHIER

Membre des commissions :

- Finances
- Communication, démocratie participative;



Abed LAKHDAR

Membre des commissions :

- Relations Limoges Métropole, économie et professionnels, déchets;
- Urbanisme, travaux, sécurité, environnement, développement durable.



Elodie HAMELIN

Membre des commissions :

- Affaires sociales et animation culturelle du territoire;
- Urbanisme, travaux, sécurité, environnement, développement durable;
- Appel d'offres (suppléante).

**Ludovic DELHOUME****Membre des commissions :**

- Relations Limoges Métropole, économie et professionnels, déchets;
- Finances
- Urbanisme, travaux, sécurité, environnement, développement durable.
- Appel d'offres

**Laurence MASSARD****Membre des commissions :**

- Communication, démocratie participative;
- Membre du conseil d'administration du CCAS.

**Guy DESVILLES****Membre des commissions :**

- Relations Limoges Métropole, économie et professionnels, déchets;
- Urbanisme, travaux, sécurité, environnement, développement durable.
- Appel d'offres

**Jacques MIGOZZI****Membre des commissions :**

- Finances
- Urbanisme, travaux, sécurité, environnement, développement durable.

**Sylvie DEBIAIS****Membre des commissions :**

- Affaires sociales et animation culturelle du territoire;
- Vie associative et animation sportive du territoire;
- Personnel, organisation, urgences sanitaires;
- Membre du conseil d'administration du CCAS.

**Stéphane CARILLON****Membre des commissions :**

- Relations Limoges Métropole, économie et professionnels, déchets;
- Vie scolaire, enfance, jeunesse;
- Communication, démocratie participative;

**Florent ALVAREZ****Membre des commissions :**

- Relations Limoges Métropole, économie et professionnels, déchets;
- Vie scolaire, enfance, jeunesse;
- Affaires sociales et animation culturelle du territoire;
- Vie associative et animation sportive du territoire;
- Urbanisme, travaux, sécurité, environnement, développement durable.

**Carine QUENEL****Membre des commissions :**

- Finances
- Affaires sociales et animation culturelle du territoire;

Venez à la rencontre de vos élus !

Les adjoints tiennent une permanence tous les samedis matin de 10h30 à 12h en Mairie.

permanences.

Comment connaître l' élu de permanence ?

Rendez-vous sur :

www.rilhac-rancon.fr dans la rubrique "Vie municipale" : Les

Comment prendre rendez-vous ?

Soit en contactant le service Affaires générales au 05 55 36 70 10, soit directement en ligne dans la rubrique " Les permanences".



VIE ASSOCIATIVE

La reprise des activités : un moment très attendu de tout le secteur associatif Rilhacois

En juillet dernier, la nouvelle équipe municipale faisait part de l'importance de maintenir le forum des associations malgré la situation sanitaire.

● *Pari réussi ! C'est sous un temps clément que s'est déroulé le 12^{ème} forum des associations* le samedi 29 août. Ce rendez-vous incontournable a permis au monde associatif Rilhacois de renouer avec ses adhérents. Plus d'une trentaine d'associations était présente au sein du complexe sportif. Ce fut l'occasion pour les adhérents ou futurs adhérents de s'inscrire, de s'initier à certaines pratiques mais aussi de découvrir des nouveautés grâce aux diverses démonstrations.



Deux bénévoles récompensés pour leur investissement dans la vie associative Rilhacoise

La municipalité a profité du forum des associations pour récompenser deux bénévoles qui se sont investis durant de nombreuses années.

● *C'est en présence d'Isabelle Briquet, conseillère départementale et Marie-Eve Tayot, conseillère communautaire de Limoges Métropole* que Nadine Burgaud a remis à Bernard Sar (Basket Ball de Rilhac-Rancon) et Alain Fougeras (APPMA Le gardon), la médaille d'honneur de la commune.



Associations et crise sanitaire, tous acteurs et responsables.

● *La vie associative a pu reprendre son cours en septembre,* mais reste très impactée par les mesures sanitaires.

Associations et municipalité avancent ensemble pour permettre à toutes et tous de pratiquer au mieux activités sportives, manuelles,

Chaque association a dû désigner un "réfèrent COVID". Ces référents sont le lien direct avec les services et les élus et agissent ensemble en fonction des contraintes de chacun.



Pumptrack

La piste de Pumptrack opérationnelle

Ce projet fortement défendu par les jeunes élus est opérationnel depuis le mois de mai dernier. La création de ce nouvel équipement sportif, ludique, convivial et accessible à tous, est déjà ancré dans le quotidien d'un grand nombre d'entre vous.

● *Samedi 29 août, les élus du Conseil Municipal des jeunes sous la responsabilité de David Frétille, conseiller délégué au CMJ, ont profité du forum des associations pour organiser une démonstration sur la piste de Pumptrack. Le public, toutes générations confondues, est venu nombreux pour découvrir ce nouveau lieu de loisirs pour tous. Sous les encouragements de petits et grands, Frédéric Chaudouard, accompagné de 3 jeunes pratiquants a enflammé la piste avec sauts, figures et prise de vitesse.*

Une matinée initiation pour tous

● *La démonstration lors du forum des associations ayant rencontré un vif succès, une séance d'initiation encadrée pour tous fut organisée le samedi 12 septembre. Une trentaine de jeunes âgés de 4 à 18 ans ont pu profiter des conseils de Frédéric Chaudouard accompagné de Théo*

Rommelure le temps d'une matinée. Au programme : prise de vitesse, appréhension des bosses et pour les plus courageux tentative de saut ! La programmation de nouvelles séances est à l'étude par l'équipe municipale.





Vie scolaire, enfance, jeunesse

Première rentrée des classes pour la nouvelle équipe municipale

Septembre 2020, rentrée des classes un peu particulière pour les enseignants mais aussi pour la nouvelle équipe municipale.

Fin août, Nadine Burgaud accompagnée d'Olivier TERRAZ (adjoint à la vie scolaire et enfance jeunesse), et des trois représentantes aux conseils d'écoles, Muriel Cottier, Fatima Boukili et Chloé Restoueix, ont visité les trois groupes scolaires et rencontré les enseignants pour s'assurer que la rentrée des classes se profilait pour le mieux.

Se fut l'occasion pour tous de découvrir les locaux, et de faire le point sur les travaux réalisés par les services techniques pendant la période estivale, en présence de Magali Gady responsable du Pôle technique.



Représentantes aux conseil d'écoles :

De gauche à droite :

Fatima Boukili : École Nelson Mandela

Chloé Restoueix : École Jean-Jaurès

Muriel Cottier : École Saint Exupéry



Rencontre avec les 3 directeurs d'école



Bonjour Laura Baury, vous êtes actuellement directrice de l'école Nelson Mandela, depuis combien de temps exercez-vous ce métier ?

"Bonjour, Je suis enseignante et directrice depuis plus de 10 ans."

Depuis combien de temps êtes-vous enseignante sur la commune ?

"Je suis sur la commune depuis 4 ans."

Quels sont pour vous les avantages et inconvénients d'une petite école comme celle-là ?

"On peut trouver des avantages et inconvénients à chaque structure. Mais j'y vois personnellement plus d'avantages : c'est une école à taille humaine, avec des effectifs tout à fait raisonnables qui permettent d'être attentif à chaque enfant. C'est un fonctionnement plus familial aussi : nous connaissons toutes nos familles, les relations avec les enfants et les parents s'en ressentent.

Nous n'avons pas de problème de classe surchargée, donc beaucoup moins de problème de comportement, de conflits et de violences à gérer. Les enfants ont de la place pour bouger, même dans la cour, avec des arbres, une partie en herbe. L'environnement est propice à l'épanouissement.

Les relations avec les collègues aussi sont différentes : nous partageons beaucoup et

sommes attentives les unes aux autres, trouvons toujours des solutions ensemble.

Un autre gros avantage : toutes les situations de crise sont plus faciles à gérer dans les petites structures : en effet les effectifs et l'espace disponible nous ont permis de trouver des solutions peut-être plus facilement lors de la crise sanitaire."

L'école élémentaire Nelson Mandela compte 3 classes, 57 élèves et 3 enseignants, en quoi consistent vos missions de directrice au sein d'un groupe scolaire de cette « taille » ?

"Les missions du directeur sont toujours les mêmes quelle que soit la taille de l'établissement. Certaines sont plus simples du fait du nombre d'élèves, mais les directeurs ayant des écoles avec davantage de classes ont aussi plus de jours de décharge pour pouvoir faire tout cela. Pour une école de 3 classes, je suis remplacée environ 1 fois par mois. Il est bien évident que ce n'est pas suffisant, il faut prendre du temps en dehors de cette journée-là.

Il faut veiller au bon fonctionnement de l'école, en animant l'équipe pédagogique, en assurant des liaisons entre classes, entre cycles, en déterminant avec les collègues les aménagements nécessaires pour les enfants en difficultés, ou avec des reconnaissances de handicap. Il faut aussi organiser l'emploi du temps des AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap) par exemple.

Il y a aussi la gestion des admissions des nouveaux élèves, la répartition des élèves dans les classes, veiller à la fréquentation régulière de l'école, rédiger le règlement intérieur de l'école qui est approuvé lors du conseil d'école réunissant la mairie, les parents et les enseignants. Sans oublier les enquêtes et demandes variées venant de l'Inspection, les documents à renvoyer, l'organisation des élections des représentants de parents d'élèves, ou encore la gestion des comptes de la coopérative scolaire.

Le directeur est aussi responsable de la sécurité au sein de l'école et doit organiser les différents exercices obligatoires (exercices incendie, mise à l'abri...).

Enfin, il faut aussi communiquer avec la

commune et les parents d'élèves qui participent eux aussi à la vie de l'école et son bon fonctionnement. Il y a aussi toute la gestion des petits soucis de tous les jours : internet ou le téléphone coupé, la feuille qui reste bloquée dans la photocopieuse, etc..."

Septembre 2020 : porter le masque, respecter les distances, se préparer à tout moment à revenir à l'enseignement à distance. Comment avez-vous vécu cette rentrée particulière ?

"Nous avons déjà eu un petit aperçu avec le mois de juin. Cela n'empêche pas l'appréhension, mais les enfants savent s'adapter très facilement. Ils connaissaient déjà les règles, ça n'a pas été trop difficile pour eux.

Le port du masque reste difficilement supportable toute la journée et rend certains apprentissages plus compliqués. La distanciation entre les enfants est possible sans trop de problème mais entre enseignant et enfant c'est beaucoup plus compliqué.

Le plus difficile est d'arriver à se projeter plus loin dans l'année, parce qu'on ne sait pas de quoi elle sera faite et comment vont évoluer les choses. Il faut aussi faire avec la peur ou l'angoisse liée au virus, on se sent très exposées.

Quels sont les projets que vous allez pouvoir mettre en place cette année ?

"Comme je le disais auparavant, nous ne savons pas comment les choses vont évoluer. Alors nous privilégions les projets de classe que nous pouvons réaliser en classe (par exemple, nous allons travailler sur l'éducation au développement durable, travail sur le tour de France, le Vendée Globe...) mais nous n'avons pas prévu de classes de découverte qui engagent trop de préparations et d'investissements, avec trop peu de visibilité pour le moment."

Si vous deviez partager une citation de Nelson Mandela quelle serait cette citation ?

« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde. »

● **Bonjour Aurore Bouhier, vous êtes actuellement directrice de l'école maternelle Saint Exupéry, depuis combien de temps exercez-vous ce métier?**

"Je suis enseignante depuis maintenant 18 ans. J'ai débuté en tant que « Chargée d'école » pendant un an sur la commune de Jabreilles les Bordes, par la suite j'ai effectué des remplacements pendant 2 ans avant de prendre les fonctions de direction "

Depuis combien de temps êtes-vous enseignante sur la commune ?

« Cette rentrée 2020 est ma 15ème rentrée à l'école Saint Exupéry. »

Depuis votre arrivée est ce que l'école a beaucoup changé, l'attitude des enfants et des adultes a-t-elle évolué ?

"Matériellement l'école a effectivement beaucoup changé, des travaux d'agrandissement ont été réalisés entre 2011 et 2014, réfection de la cour, un nouveau préau. La « cantine » est devenue « restaurant scolaire » sous forme de self pour les plus grands.

En 15 ans j'ai pu constater que l'attention des familles ne portent plus sur les mêmes axes. À l'époque les parents portaient un intérêt plus orienté sur l'apprentissage, le contenu pédagogique. Aujourd'hui l'attention est plus centrée sur le bien-être de l'enfant en général. Quant aux enfants, le constat est qu'ils sont beaucoup plus dynamiques en matière d'échange, plus critiques, s'affirment beaucoup plus face à l'adulte, en revanche sont moins autonomes en matière d'apprentissage du quotidien : mettre son manteau, enfiler ses chaussures, ..."

L'école maternelle Saint Exupéry compte 5 classes, 130 élèves et 6 enseignants, en quoi consiste vos missions de directrice au sein d'un groupe scolaire de cette «taille» ?

" Mes fonctions de directrice engendrent un certain nombre de tâches administratives, pour cela j'ai une journée de décharge sur les 4 jours d'apprentissage. Lors de cette journée mes élèves ont une enseignante qui prend le relais.

Ces tâches administratives consistent à admettre les enfants à l'école, organiser les classes, gérer l'emploi du temps des ATSEM sur le temps scolaire, présider le conseil d'école, rédiger

le projet d'école avec les autres maitresses, organiser les élections, gérer la coopérative scolaire, être garante de la sécurité des élèves dans les locaux, faire le suivi administratif des élèves, organiser la formation des enseignantes sur les heures en dehors de la présence des élèves ... et un dossier particulièrement d'actualité la mise en place et le suivi du protocole sanitaire. En tant que directrice je suis le lien direct avec nos partenaires : les familles, les élus, l'inspection académique, les collègues. ...

L'équipe enseignante se doit aussi d'assurer la sécurité morale et affective des enfants. En cas d'inquiétude nous alertons les administrations compétentes et nous nous appuyons sur des textes officiels. "

rentrée scolaire le 1er septembre.

Les mesures doivent s'adapter à notre établissement, les locaux, le nombre d'enfants, les moyens humains.

Nous avons dû faire face à plusieurs problématiques d'un point de vue humain : nous pouvons échanger moins facilement avec les familles, il n'y a pas eu de visite des locaux en juin pour les enfants rentrant en petite section, ...

Des réajustements ont dû être fait en termes d'organisation pour diverses raisons, nous avons dû mettre en place des horaires décalés, ce qui a entraîné d'autres aléas : les horaires de garderie, le bus, les emplois du temps du personnel, ...

Aujourd'hui nous pouvons affirmer que tout est en place.



Septembre 2020 : porter le masque, respecter les distances, se préparer à tout moment à revenir à l'enseignement à distance. Comment avez-vous vécu cette rentrée particulière ?

" Rentrée très compliquée et très anxiogène, à savoir que nous avons reçu le protocole sanitaire de l'inspection académique le 31 août, pour une

De ces nouvelles « contraintes » en avez-vous fait des avantages pédagogiques ?

"Effectivement l'équipe enseignante à du s'adapter. Nous développons beaucoup de langage autour du sujet.

L'approche se fait de manière ludique, sous forme de jeux, le lavage des mains par exemple est mis en scène avec une comptine.

Comme évoqué précédemment les parents ne peuvent plus pénétrer dans les locaux et donc ne peuvent plus compléter le planning de la journée (garderie, bus, ...), nous avons donc mis en place un système de porte-clés accroché sur le sac, les parents accrochent ainsi le matin les étiquettes correspondantes (cf photo). Cet outil permet aux enfants d'être acteur de leur journée, et de pouvoir identifier plus facilement le déroulement de leur journée."

Quels sont les projets que vous allez pouvoir mettre en place cette année ?

"Cette année nous allons essayer de poursuivre et clôturer les actions commencées l'année dernière. Les groupes classes sont restés sensiblement les mêmes afin de pouvoir permettre aux enfants de finaliser les projets.

Nous avons par exemple un projet de géocaching en partenariat avec le service Affaires culturelles de la Mairie, l'objectif est de pouvoir le proposer aux Rilhacois en juin 2021. Nous avons aussi entamé un projet « Marionnettes » avec toutes les classes de l'école et la classe de grande section-CP de l'école Nelson Mandela, nous espérons que les conditions sanitaires s'arrangent pour que nous puissions poursuivre l'échange entre les établissements.

Nous essayons de maintenir les activités sportives gymnase, piscine, ...

Cette année est un peu particulière nous avançons en fonction de l'évolution de l'épidémie."

Quels sont vos loisirs en dehors de l'école ?

"Je pratique la danse au sein de l'association Rilhacoise Rilhac-Danse. J'apprécie la musique, joue du piano et régulièrement pratique la randonnée en famille."

Si vous deviez partager une citation d'Antoine de Saint Exupéry quelle serait cette citation ?

"La vérité de demain se nourrit de l'erreur d'hier."



Dispositif ULIS:

Unité Localisée pour l'Inclusion

Depuis la rentrée de septembre, l'école Jean Jaurès accueille une "classe" dite ULIS.

Qu'est ce que le dispositif ULIS ?

Ce dispositif permet la scolarisation d'élèves en situation de handicap (reconnu par la Maison départementale des personnes handicapées ou MDPH) au sein d'établissements scolaires ordinaires et qui se trouvent sous la responsabilité du chef d'établissement.



Pourquoi ce dispositif à Rilhac-Rancon ?

Depuis de nombreuses années, Eric Brunie impulse une dynamique d'inclusion au sein de l'école Jean Jaurès en particulier avec un partenariat avec l'IEM de Grossereix.

Le nombre d'enfants reconnus par la MDPH évolue et le nombre de dispositifs existants sur le territoire devient insuffisant pour permettre à ces enfants porteurs de handicaps d'en bénéficier. Après sollicitation de l'inspecteur de la circonscription, la municipalité avec l'aval d'Eric Brunie a accepté de présenter un dossier auprès de la commission paritaire.

En mai dernier, la commission acceptait la création du dispositif à l'école Jean-Jaurès.

Les locaux ont-ils du être réaménagés ?

Effectivement la condition d'accueillir ce dispositif nécessitait d'avoir des locaux disponibles au sein de l'école. Une nouvelle classe a été agencée pendant l'été par les services techniques de la commune à la place d'une ancienne salle qui faisait office de multi-services.

Combien d'enfant sont accueillis, sont-ils de la commune ?

Il faut savoir que ce n'est ni la commune ni l'école qui attribue les places au sein du dispositif mais l'inspection académique. Onze enfants sont actuellement accueillis, majoritairement des enfants qui n'ont jamais intégrés le dispositif. A ce jour aucun enfant n'est de la commune, le plus éloigné vient de la commune de Thouron, les autres d'Ambazac, Limoges, Panazol, ... La plupart d'entre eux est véhiculé en taxi.

Comment s'organise le temps de classe pour ses élèves, bénéficient-ils d'enseignants spécialisés ?

Les élèves sont inscrits dans une classe "ordinaire". Ils font des retours ponctuels dans le dispositif pour approfondir des matières pour lesquelles il sont en difficultés.

Deux adultes encadrent le dispositif : un enseignant coordinateur du dispositif et un Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (AESH) uniquement affecté à cette classe.



Bonjour Eric Brunie, vous êtes actuellement directeur de l'école Élémentaire Jean Jaurès, depuis combien de temps exercez-vous ce métier ?

"Je suis enseignant depuis 1987, j'ai débuté à l'école élémentaire de Verneuil sur Vienne"

Depuis combien de temps êtes-vous enseignant sur la commune ?

"J'enseigne à l'école Jean-Jaurès depuis 26 ans, et assure la fonction de direction depuis 9 ans".

Depuis votre arrivée est ce que l'école a beaucoup changé, l'attitude des enfants et des adultes a-t-elle évoluée ?

"Effectivement je dirais qu'en 26 ans d'enseignement la façon d'être un élève a beaucoup changé. Les enfants n'ont plus le même rapport à l'adulte. Sur les 10 dernières années j'ai pu constater une évolution majeure des comportements et de la conscience du statut de l'élève. L'investissement des familles n'est plus le même, je ressens un certain désengagement de celles-ci et un intérêt beaucoup plus individualiste."

L'école élémentaire Jean-Jaurès compte 10 classes, 226 élèves et 13 enseignants, en quoi consiste vos missions de directeur au sein d'un groupe scolaire de cette «taille» ?

"Les fonctions de directeurs sont semblables d'une école à l'autre, gestion administrative, relais de la hiérarchie, animations pédagogiques, relation avec la collectivité locale, lien avec les

familles, ...

Depuis la rentrée de septembre nous accueillons un nouveau dispositif au sein de l'école une classe "ULIS". Cette création fait que l'école compte aujourd'hui 10 classes à son actif, je bénéficie donc d'un jour de décharge supplémentaire. Mon temps est ainsi partagé à 50% d'enseignement et 50% de gestion administrative."

N'est-ce pas frustrant pour un enseignant finalement de passer autant de temps à la gestion de l'école qu'à enseigner ?

"C'est aujourd'hui moins frustrant après 26 ans d'enseignement que si ça avait été le cas en début de carrière. C'est une première pour moi que de travailler en binôme, en effet je partage le temps de classe avec un jeune enseignant. Deux générations différentes, deux méthodes de travail différentes mais une réelle harmonie dans la façon de voir les choses. Autant pour nous que pour nos élèves, tout repose sur une bonne organisation. Nous nous sommes partagé les matières afin de travailler sereinement et que chacun n'empiète pas sur le travail de l'autre."

Septembre 2020 : porter le masque, respecter les distances, se préparer à tout moment à revenir à l'enseignement à distance. Comment avez-vous vécu cette rentrée particulière ?

"Je dirais une rentrée très difficile. Lors du retour en classe au mois de mai, nous avons des contraintes sur une période de deux mois; en septembre les contraintes sont sur du long terme. En plus des aléas "classiques", nous devons gérer

un absentéisme récurrent des élèves, gérer les cas avérés; le stress de l'évolution sanitaire.

L'équipe enseignante est toujours aussi proche dans les locaux mais nous devons travailler "chacun chez soi" pour respecter les groupes classes. Nous ne pouvons plus faire de décloisement d'élèves, plus d'échange de compétence entre nous.

Nous avons du mal à nous projeter."

De ces nouvelles « contraintes » en avez-vous fait des avantages pédagogiques ?

"Non pas vraiment et à peu de niveau, nous insistons essentiellement sur la prise de conscience de la nécessité des gestes d'hygiène qui sont indispensables. En revanche nous pouvons constater que nous sommes beaucoup moins confronté aux habituelles pathologies telle que la gastro entérite, ..."

Quels sont les projets que vous allez pouvoir mettre en place cette année ?

"Cette année tous les projets sportifs sont à l'arrêt, sauf la piscine pour l'instant. Les projets culturels sont limités au local. Nous avons tout de même lancé les grands projets qui à ce jour sont encore autorisés tels que la classe de neige et classe de mer.

Tout est bien sur soumis à l'évolution des conditions sanitaires.

Quels sont vos loisirs en dehors de l'école?

"J'aime bricoler, lire. Je pratique la randonnée. J'apprécie le sport mais aujourd'hui plus en tant que spectateur que pratiquant.

Si vous deviez partager une citation de Jean Jaurès quelle serait cette citation ?

"On enseigne pas ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir : on n'enseigne et on ne peut enseigner que ce que l'on est."

HALLOWEEN



Une animation dans le cadre d'Halloween sera organisée le vendredi 30 octobre

Cette année c'est une nouvelle formule que se fêtera Halloween sur la commune.

● *L'équipe municipale à souhaité maintenir cette animation tant attendue de tous malgré la situation sanitaire liée à la COVID19.*

C'est avec une nouvelle formule que vous allez pouvoir passer un bon moment en famille ou entre amis le vendredi 30 octobre entre 14h et 19h.

Pour découvrir ce qui vous attend rendez-vous sur :

www.rilhac-rancon.fr ou sur la page Facebook de la commune.

Organisation d'un concours de dessin pour l'occasion. Le dessin du vainqueur servira à la création d'un badge pour cette édition d'Halloween 2020.

● **C'est une cinquantaine* d'artistes en herbe qui ont participé au concours.** C'est le dessin de Charlène qui a récolté le plus de voix et qui sera mis à l'honneur. Bravo à Charlène et à tous les participants.

Rendez-vous le vendredi 30 octobre pour essayer d'en remporter un !

**Vous pouvez découvrir l'ensemble des dessins sur la page Facebook de la commune.*



INCIVILITÉS

Incivilités à répétition sur la commune

Depuis quelques mois, la commune connaît une recrudescence d'actes d'incivilité. La municipalité tire la sonnette d'alarme.

● **Dépôts sauvages d'ordures: les agents des services techniques interviennent régulièrement** (en moyenne 1 fois par semaine) pour le ramassage de dépôts sauvages. Chaque

intervention des équipes représente un coût de 280 € HT environ à la charge de la collectivité (intégrant la main d'œuvre, véhicule, location d'une benne, traitement en déchetterie).



Dépôt sauvage retrouvé dans un chemin à proximité de la rue Stendhal.

Ce que dit la loi :

● **L'article R635-8 du Code Pénal fait état des peines encourues dans un tel cas d'infraction**, à savoir que « Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. [...] Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit. »

● **L'Association des maires de France (AMF) distingue ainsi, à titre**

d'exemple, trois cas de figure, dans une note détaillée de 2017 destinée aux élus :

Abandon ou dépôt de déchets par un particulier : contravention de 2e classe, soit une amende forfaitaire de 68 euros (minorée à 45 euros si paiement rapide, majorée à 180 euros si paiement tardif et au maximum à 450 euros en cas de défaut de paiement ou de contestation), selon l'article R632-1 du Code pénal repris par l'article R.541-76 du Code de l'environnement.

Abandon ou dépôt de déchets par un particulier transportés en véhicule: contravention de 5e classe, soit une amende d'un montant maximum de 1.500 euros (3.000 euros en cas de récidive) prononcée par un juge, selon l'article R635-8 du Code pénal repris par l'article R541-77 du Code de l'environnement.

Abandon ou dépôt de déchets par une entreprise : 2 ans de prison et/ou 75.000 euros d'amende, selon article L541-46 du Code de l'environnement.

Stop aux masques par terre ! Jeter son masque à terre plutôt que le déposer dans une poubelle est une forme de pollution

● **Il faut savoir qu'un masque met en moyenne 450 ans pour se désagréger.** D'autre part, c'est un risque de contamination des passants et des agents en charge du nettoyage de la voie publique.

Par ailleurs, une amende de 68 euros peut être infligée à toute personne jetant son masque par terre. La somme pourrait s'élever à 135 euros, voire 375 ou 750 euros si la police établit un procès-verbal et le transmet au tribunal.



Les déjections canines :
Stop aux crottes ! Adoptez la bonne conduite pour le bien de tous.

● **Merci aux propriétaires de chiens de faire preuve de civisme,** et de ramasser les déjections de leurs animaux.

En laissant votre chien faire ses besoins n'importe où dans la rue, vous risquez :

- Une amende allant jusqu'à 68€ et des poursuites judiciaires,
- Des sanctions pénales, car votre responsabilité est engagée en cas d'accident.



Nettoyage de rentrée à l'étang de Guillot :

● Fin août, élus et agents municipaux ont participé au nettoyage de l'étang de Guillot auprès de l'association des Amis de Guillot. Tous ont passé un moment convivial, cette action sera renouvelée dès que nécessaire.



La compagnie Furiosa et Limouzart presentent

le récital déconcertant de **Lulu Boris** Concert Rock



Mercredi
4
novembre

15h30 -
Auditorium de la médiathèque

Chansons sociales pour marmots accompagnés de leurs parents (ou l'inverse)

Renseignements / réservations :

Service des Affaires culturelles - 05 55 31 78 04 - culture@rilhac-rancon.fr

Tarifs : Plein tarif : 8€ - Tarif réduit : 5€